

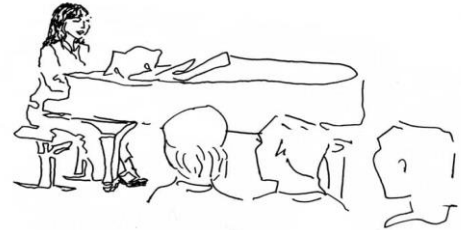
DAAC Bordeaux : PASSERELLE MUSICALE EN AGENAIS



LE PROJET

Description :

Assister à un concert pédagogique (formations de renommée nationale ou internationale) en amont d'un concert tout public à libre participation dans une commune de l'agglomération agenaise organisé par l'association de la Passerelle musicale en Agenais.



Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Musique

Partenaires :

Association de la Passerelle musicale en Agenais, affiliée à la ligue de l'enseignement

Les participants

Mr Marsick, Président de l'association

Conseillère pédagogique référente et membre de l'association : Sylvie Pénidon

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Elèves d'écoles primaires de la PS au CM2

2 sessions de 4 classes par programmation de concert

Une cinquantaine de classes dans l'année

Intervenant :

Formations musicales variées en fonction de la programmation

En 2022-2023 : festival Beethoven (intégralité des symphonies interprétées sur 5 concerts dont 3 ouverts aux scolaires)

+ 3 autres programmations de concerts

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Les élèves assistent à ¼ d'heure de concert et échangent avec les artistes par le biais de questionnaires préalablement préparés en classe.

Pratiquer :

Elèves mis dans a posture d'auditeurs avertis en classe où des extraits d'œuvres du concert sont découvertes et/ou étudiés en fonction des niveaux.

Connaître :

Constitution d'une première culture musicale.

Etapas prévisionnelles :

Septembre : annonce des classes retenues et répartition sur les concerts

Octobre à mai : séances d'écoute musicale régulières et notamment en préparation de la venue au concert.

Préparation d'un questionnaire à l'adresse des musiciens.

Concerts de la Passerelle, généralement le vendredi (séances scolaires l'après-midi)

Travail d'exploitation et de prolongement à l'issue des séances

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Gratuité du droit d'entrée pour les élèves, les enseignants et les accompagnateurs.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Déplacement sur le lieu du concert